



Complexe minier de la vallée de la Senouire Site FR8302009

Animation du document d'objectifs Natura 2000

COMITE DE PILOTAGE 29 avril 2014



Plan de l'intervention

- 1 – Principaux enjeux et objectifs du site Natura 2000
- 2 – Rappel des actions 2012
- 3 – Bilan de l'animation 2013
- 4 – Programme d'animation 2014
- 5 – Validation de la proposition d'extension de périmètre sur Chassagnes
- 6 – Questions diverses

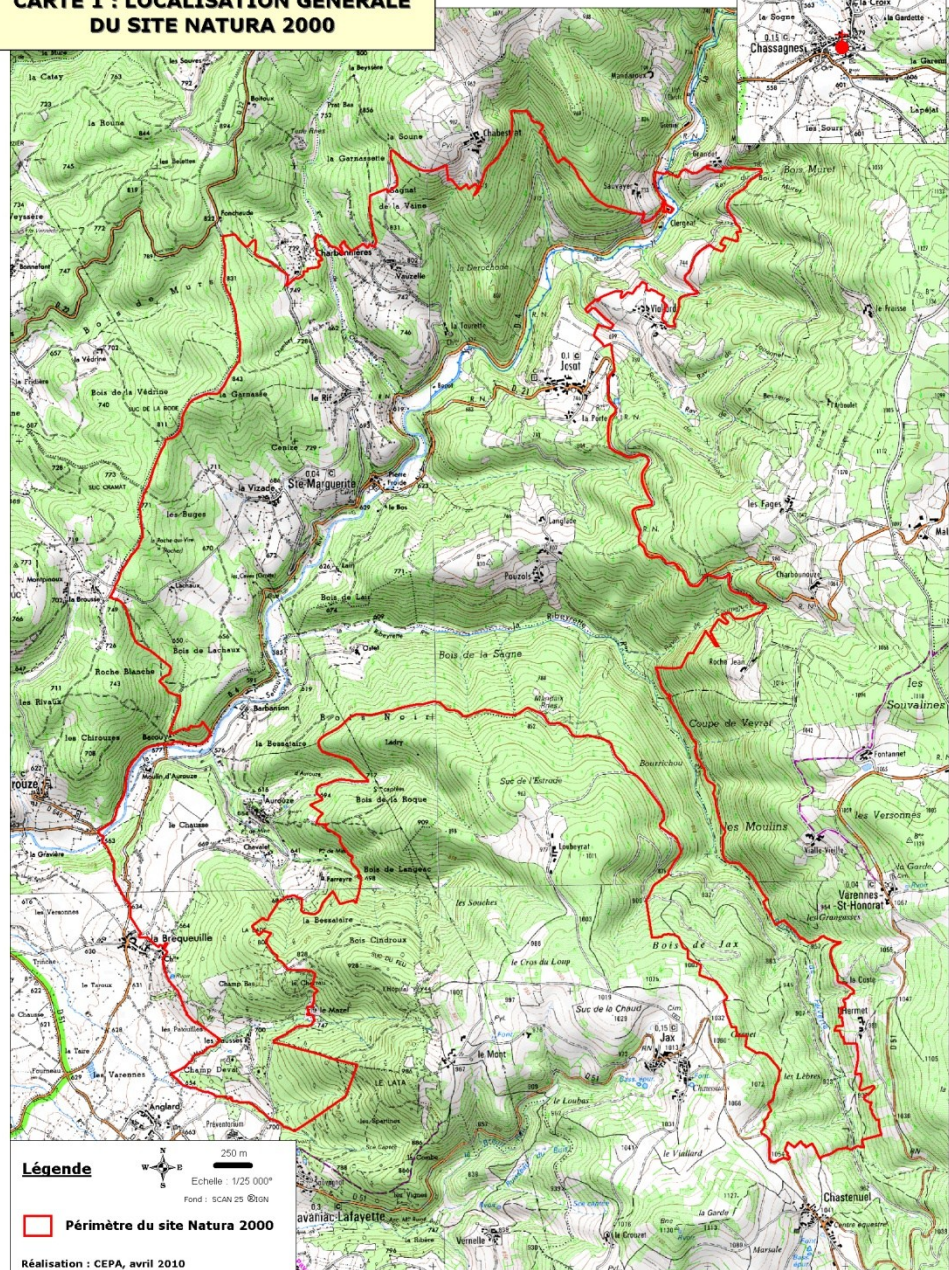


1 – Rappels généraux

- ❑ Validation du document d'objectifs (DOCOB) : le 18 novembre 2010
- ❑ Depuis le 18 novembre 2010 :
 - Président du comité de pilotage (COFIL) : M. LUDON, Maire de Sainte-Marguerite
 - Structure animatrice : Parc naturel régional Livradois-Forez
 - Structure animatrice déléguée par le PNRLF : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne)
- ❑ Début de la mise en œuvre du DOCOB : 2011

Le site Natura 2000 du complexe minier de la vallée de la Senouire

**CARTE 1 : LOCALISATION GENERALE
DU SITE NATURA 2000**



8 communes concernées :

- Jax
- Josat
- Sainte-Marguerite
- Mazerat-Aurouze
- Chassagnes
- Chavaniac-Lafayette
- La Chapelle-Bertin
- Varennes-Saint-Honorat

Surface du site : 1885 ha

Gites d'hibernation et de reproduction de chauve-souris

Légende

 **Périmètre du site Natura 2000**

Réalisation : CEPA, avril 2010



**DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR830 2009
COMPLEXE MINIER DE LA VALLEE DE LA SENOUIRE**



Que contient le DOCOB ?

- Un état des lieux du patrimoine naturel et des activités humaines
- Des objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces
- Un programme d'actions pour atteindre ces objectifs

Les objectifs du site Natura 2000 de la Senouire

- A. Préserver les gîtes à chauves-souris et leurs abords
- B. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris
- C. Préserver les habitats naturels remarquables
- D. Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
- E. Mobiliser et informer les acteurs locaux de la mise en œuvre du Docob



Comment est mis en œuvre le DOCOB ?



⇒ 3 outils contractuels

- Les Mesures Agro-Environnementales territorialisées : les MAE-t
- Les Contrats Natura 2000
- La Charte Natura 2000

⇒ Outils non contractuels

- Communication, sensibilisation
- Animation
- Suivi scientifique ...



2 – Rappels des actions 2012

- **Animation de la charte Natura 2000** : 300 propriétaires contactés en 2011, 4 chartes en 2012 sur 40,62 ha (60 parcelles)
- **Suivi des MAEt par la Chambre d'agriculture** : 10 contrats pour 137 ha
- **Finalisation du montage et mise en œuvre d'un contrat N2000 sur les gîtes de reproduction de Chassagnes et Sainte-Marguerite**
- **Suivi des chiroptères et des températures des gîtes en été**
- **Inventaire complémentaires des chiroptères en été (territoire de chasse autour du gîte de Chassagnes, compléments sur le reste du site Natura 2000)**
- **Conférence « chauves-souris » à Chassagnes**
- **Suivi administratif et financier**

3 - Bilan de l'animation 2013

- Poursuite de l'animation de la charte N2000
- Fin de la mise en œuvre du contrat N2000 de l'église de Chassagnes
- Engagement de la réflexion pour le montage d'un contrat N2000 forestier (conversion de plantation de Douglas en bord de Senouire)
- Suivis scientifiques : températures et effectifs des gîtes de reproduction
- Lettre d'information N2000
- Suivi administratif et financier

L'animation de la charte Natura 2000 en 2013

□ 935 propriétaires dans le site Natura 2000

□ 212 nouveaux propriétaires (entre 2 et 0,5 ha) contactés par courrier en 2013
soit 512 propriétaires contacté depuis 2011

➔ 9 chartes signées en 2013 sur 33 ha, 66 parcelles, sur 4 communes

Milieus concernés : forêts, prairies/pelouses, enjeux chauves-souris

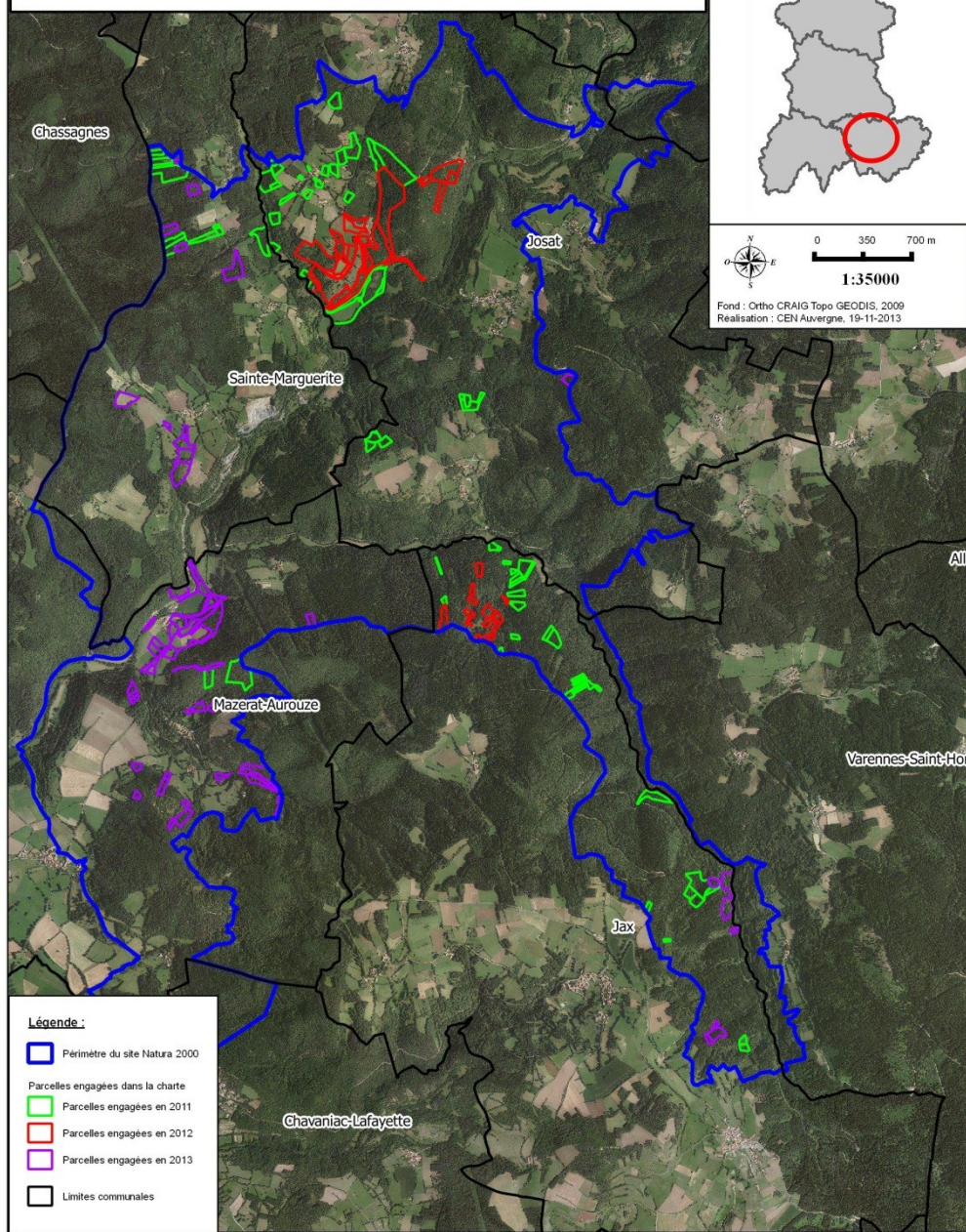
BILAN 2011/2013 : 19 chartes signées pour une surface de 115 hectares sur
les 4 communes principales du site

Projets de chartes 2014 pour 3 propriétaires



Localisation des parcelles engagées dans la charte N2000

Localisation des parcelles engagées dans la Charte Natura 2000 entre 2011 et 2013



ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000
FR830 2009 COMPLEXE MINIER DE LA VALLEE DE LA SENOUIRE



Finalisation des actions du contrat Natura 2000

□ **Accompagnement et suivi des travaux de réfection de la toiture de l'église de Chassagnes en février 2013 : maîtrise d'ouvrage par la commune de Chassagnes**



Arasements prévus à certains endroits pour permettre le passage des chauves-souris par les débords de toit

Finalisation des actions du contrat Natura 2000

❑ Création de la chiroptière par l'entreprise (1^{er} site en Haute-Loire)



❑ Installation de la bâche de protection par l'équipe du CEN Auvergne en fin de chantier



Contrôle des travaux par
la DDT en juin 2013

Projet d'un contrat Natura 2000 forestier

- Visite de terrain avec l'Onema, la DDT, le GPF, le CEN auvergne en février 2013

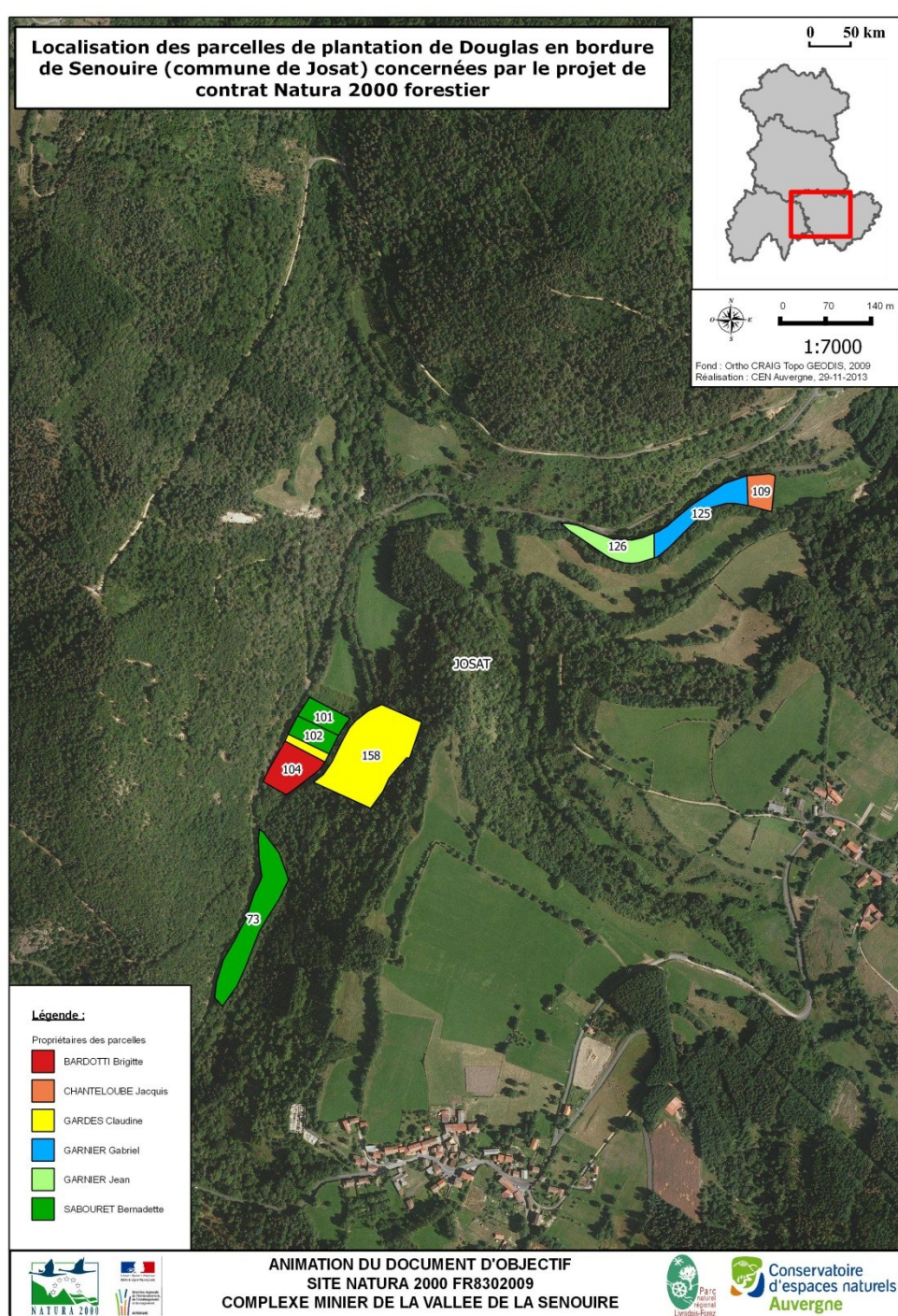
- Recherche de la faisabilité des travaux d'exploitation par rapport à la desserte routière (tonnage maximum et demande de dérogation)

- Contact avec les propriétaires concernés dans le courant de l'été/automne 2013

- 2 propriétaires aujourd'hui favorables à la reconversion sur environ 2 hectares

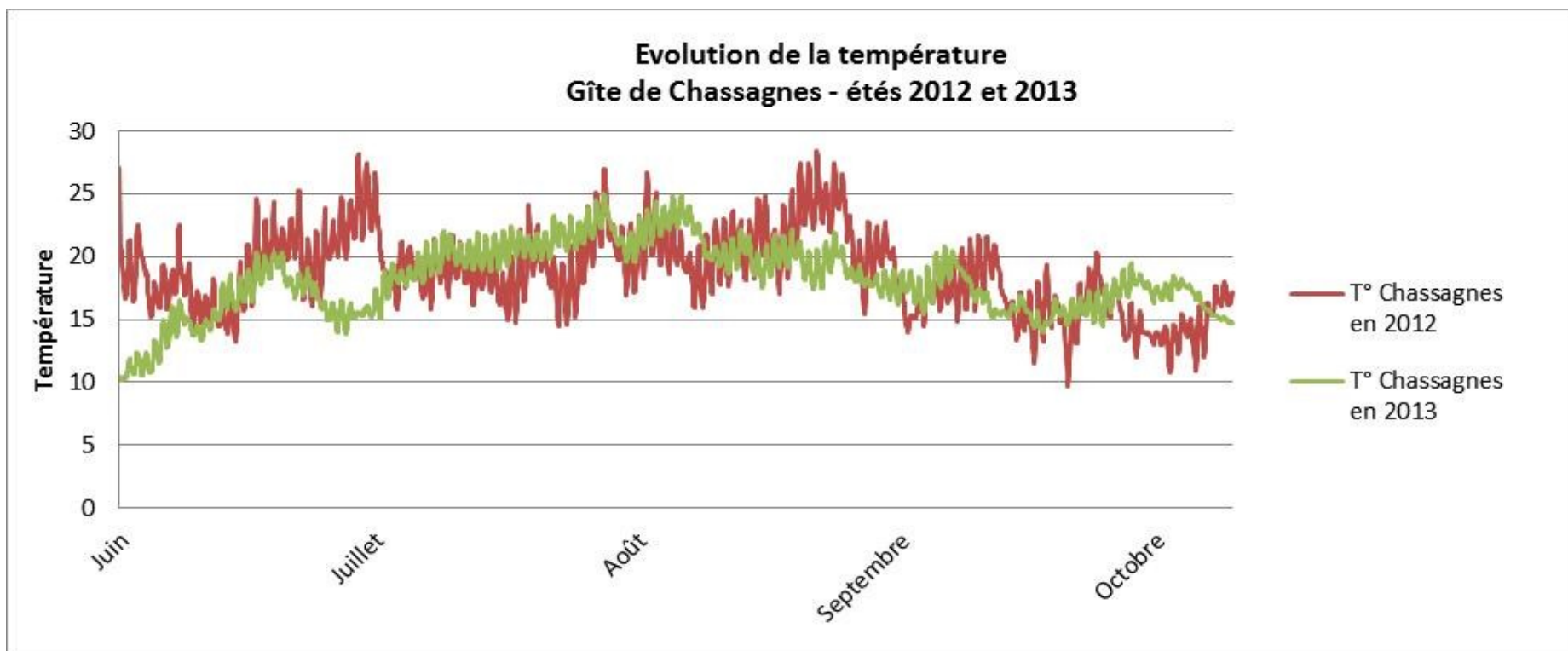
- Relance de certains propriétaires à prévoir en 2014

Localisation des parcelles de plantation concernées : commune de Josat



Suivis scientifiques

❑ Suivi des températures dans les 2 gîtes de reproduction en 2013 :



Suivis scientifiques

❑ Comparaison des températures pour les relevés de 2013 :

	Ste Marguerite			Chassagnes		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Max (en °C)	26,46	29,6		29,69	28,38	25
Min (en °C)	6,25	13,77		5,32	9,73	10,22
Moyen (en °C)	17,12	18,72		17,73	18,72	18,16
Ecart type	3,39	2,7		3,73	3,23	2,83

➔ **Bilan : réduction des écarts de températures à Chassagnes (baisse écart-type), à confirmer en 2014 et reprendre le suivi de Sainte-Marguerite**

Suivis scientifiques

☐ Suivis des effectifs des colonies de reproduction :

- **Sainte-Marguerite : 25 Petits Rhinolophes dont 14 adultes !**
- **Chassagnes : 15 Petits Rhinolophes dont 8 adultes dans l'église - pas de Barbastelle retrouvées en 2013 dans le bourg**
- **Nouvelle colonie de Clergeat : 38 Petits Rhinolophes dont 20 adultes**

BILAN : - premiers résultats après travaux d'aménagement très encourageants,
- effectifs stables de la colonie de Clergeat



Evaluation simplifiée des incidences Natura 2000

- 1 dossier en 2013 : ACCA de Jax
- Organisation d'une ballade en Quad (40 participants) avec le Val d'Allier Quad de Langeac
- Pas d'impacts directs sur les chauves-souris en dehors du dérangement, circuits prévus sur les chemins ouverts à la circulation
- Echanges sur les enjeux Natura 2000
- Préconisations pour réduire les impacts résiduels

Information, communication, sensibilisation

Lettre d'information
Natura 2000 adressée à
460 foyers (boîtes aux
lettres des 8 communes
concernées par le site)



Complexe minier de la vallée de la Senouire

Un site à enjeu majeur pour
la préservation du Petit
Rhinolophe



Petit Rhinolophe en hibernation
dans une ancienne mine

© DR Auvergne, V. Durand

L'objectif du réseau Natura 2000 est d'assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Ces actions de conservation doivent s'intégrer dans un objectif général de développement durable des territoires. Il s'agit donc de garantir la conservation des richesses naturelles en maintenant les activités humaines.

Avec une population hibernante d'environ 160 individus répartis sur une vingtaine de gîtes, le site Natura 2000 «Complexe minier de la vallée de la Senouire» abrite la plus importante population hibernante de Petit Rhinolophe et le plus important réseau de gîtes hivernaux du département de la Haute-Loire. Outre son enjeu majeur lors de la période d'hibernation des chauves-souris, le site présente 3 colonies de reproduction, abritant environ 40 individus, dans l'église de Chassagnes, le clocher de Sainte-Marguerite, et un gîte découvert en 2012 sur la commune de Josat.



Colony de reproduction de Petits Rhinolophes

© DR Auvergne, V. Durand

Le Petit Rhinolophe, une chauve-souris dont la conservation est prioritaire

La conservation du Petit Rhinolophe est prioritaire au sein du réseau Natura 2000. En effet, depuis une cinquantaine d'années, l'espèce a connu une chute importante de ses effectifs ainsi qu'une réduction de son aire de répartition en Europe. Les Rhinolophes sont particulièrement sensibles à la dégradation de leurs territoires de chasse, au dérangement et à la dégradation de leurs gîtes de reproduction et d'hibernation ; ce qui fait de ce groupe un emblème de la conservation des chiroptères.

Insectivore et ne dépassant pas 40 mm, le Petit Rhinolophe recherche un paysage semi-ouvert avec alternance de bocage, de forêts, de milieux humides et de prairies naturelles. Les linéaires arborés et les lisières forestières constituent ses terrains de chasse préférentiels, dans un rayon de 2 à 3 km autour de ses gîtes. L'espèce se révèle être fidèle à ses gîtes de reproduction et d'hivernage même si quelques individus changent parfois de gîte d'une année à l'autre exploitant un véritable réseau de sites locaux.

Sédentaire, le Petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de 5 à 10 km entre ses gîtes d'été et d'hiver. Il fréquente les cavités naturelles et les mines où il hiberne d'octobre-novembre à fin avril selon les conditions climatiques locales. En été, les combles de bâtiments constituent ses principaux sites de reproduction. Espèce très exigeante en termes de conditions de température, les colonies de femelles recherchent un optimum proche de 23°C pour l'élevage des jeunes.

Suivi et analyse des températures des gîtes de reproduction du Petit Rhinolophe

Depuis 2011, suite à une baisse de fréquentation des gîtes de reproduction de Chassagnes et de Sainte-Marguerite, un suivi des températures des combles et du clocher a été mis en place grâce à la pose de thermomètres enregistreurs entre juin et octobre. Ce suivi a révélé des variations thermiques de 3 à 4°C pouvant expliquer la raréfaction des chauves-souris. Des travaux d'aménagement ont été réalisés en 2012 afin de rendre les conditions d'accueil plus favorables à la reproduction de l'espèce.

Actions diverses en 2013

- Contact par les bénévoles du Festival d'Esfacly pour participer à l'évènement « la Senouire s'expose » (stand)
- Divers SOS Chauves-souris
- Réunions de concertation sur 2^{ème} liste locale des projets soumis à incidences N2000
- Poursuite du remplissage des indicateurs de suivis
- Gestion administrative
- Comité de pilotage en novembre 2013 : réélection de la structure porteuse (PNRLF) et du président du Copil (J-J LUDON)

Budget 2013 :

- Cen Auvergne : 10 800 €
- PNRLF : 13 066,78 €

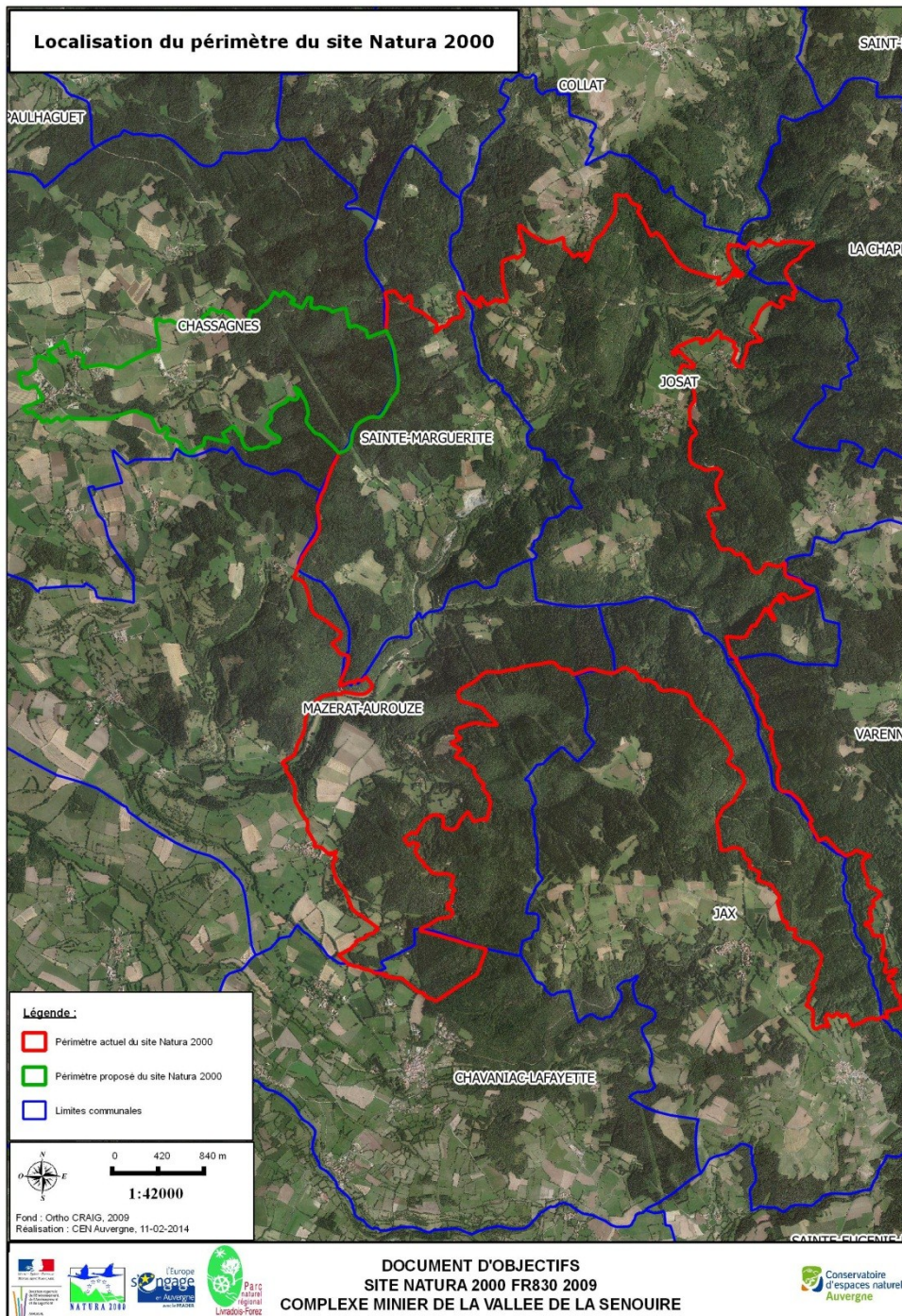
4 – Programme d'animation pour l'année 2014

- Poursuite de l'animation de la charte N2000
- Concertation autour du montage d'un contrat N2000 forestier
- Poursuite des suivis scientifiques des colonies
- Rédaction de l'argumentaire scientifique pour l'agrandissement du périmètre sur la commune de Chassagnes
- Communication : Fête de la Nature à Josat le 24 mai 2014, articles dans les bulletins communaux et intercommunaux, lettre électronique...

Budget 2014 :

- CEN auvergne : 11 012, 50 €
- PNRLF : 2387,68 €

5 – E



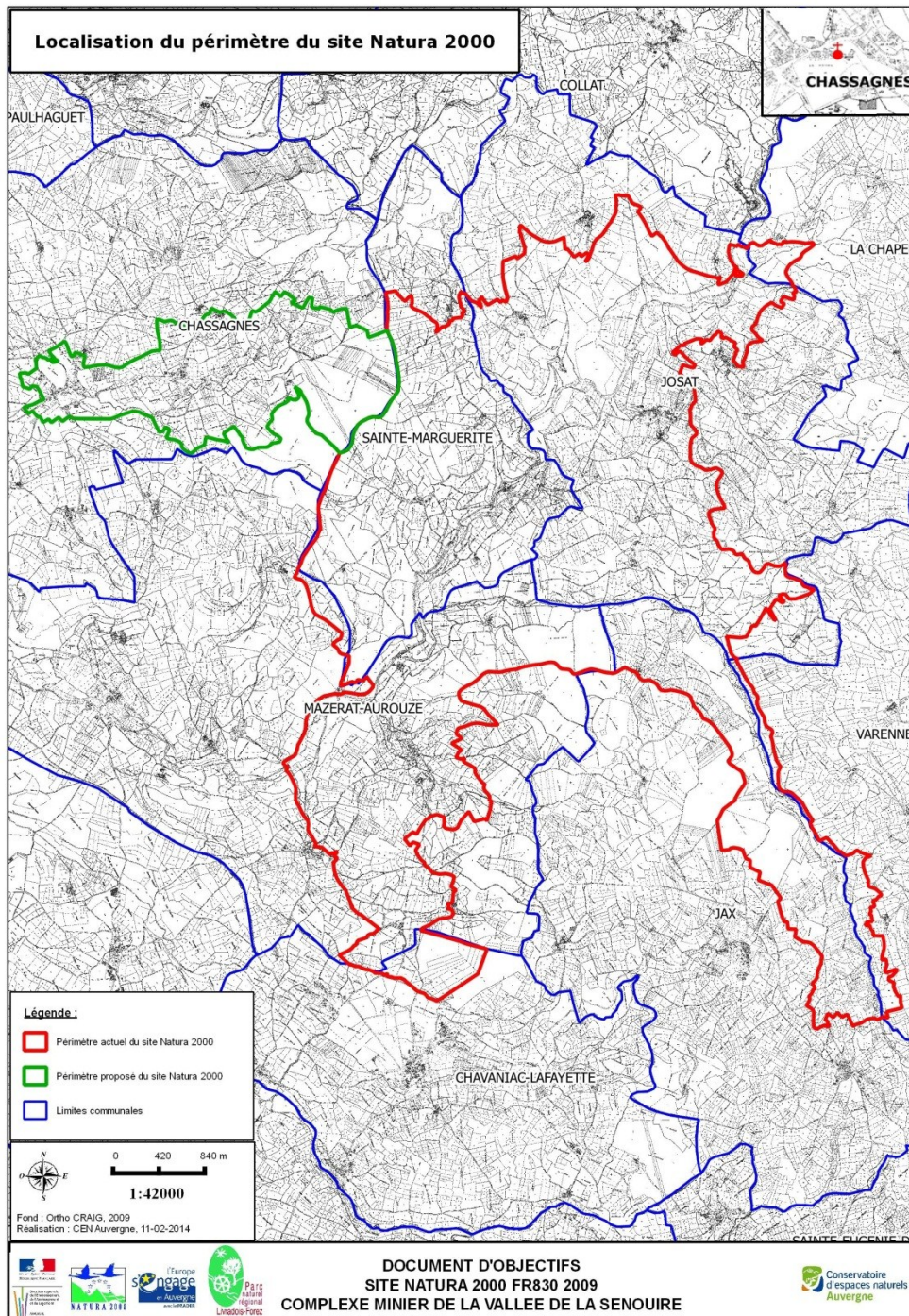
e du site

5 – Extens

Surface concernée : 293,4 ha
soit 16% d'augmentation de
surface sur une seule
commune

Ancienne surface : 1885,4 ha

Nouvelle surface : 2178,8 ha



Argumentaire scientifique

Etude dans le secteur d'extension :

- 2 soirées de détection
- 1 soirée de capture
- 15 espèces contactées : fort intérêt chiroptérologique

Etude du territoire de chasse : méthode Barataud et prospections complémentaires

- Découpage du territoire en mailles de 1,5 hectares
- Cartographie des grands milieux selon la typologie adaptée au Petit Rhinolophe
- Attribution d'un indice de mosaïcité
- Interprétation des indices et cartographie homogène du territoire avec les contours du cadastre

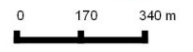
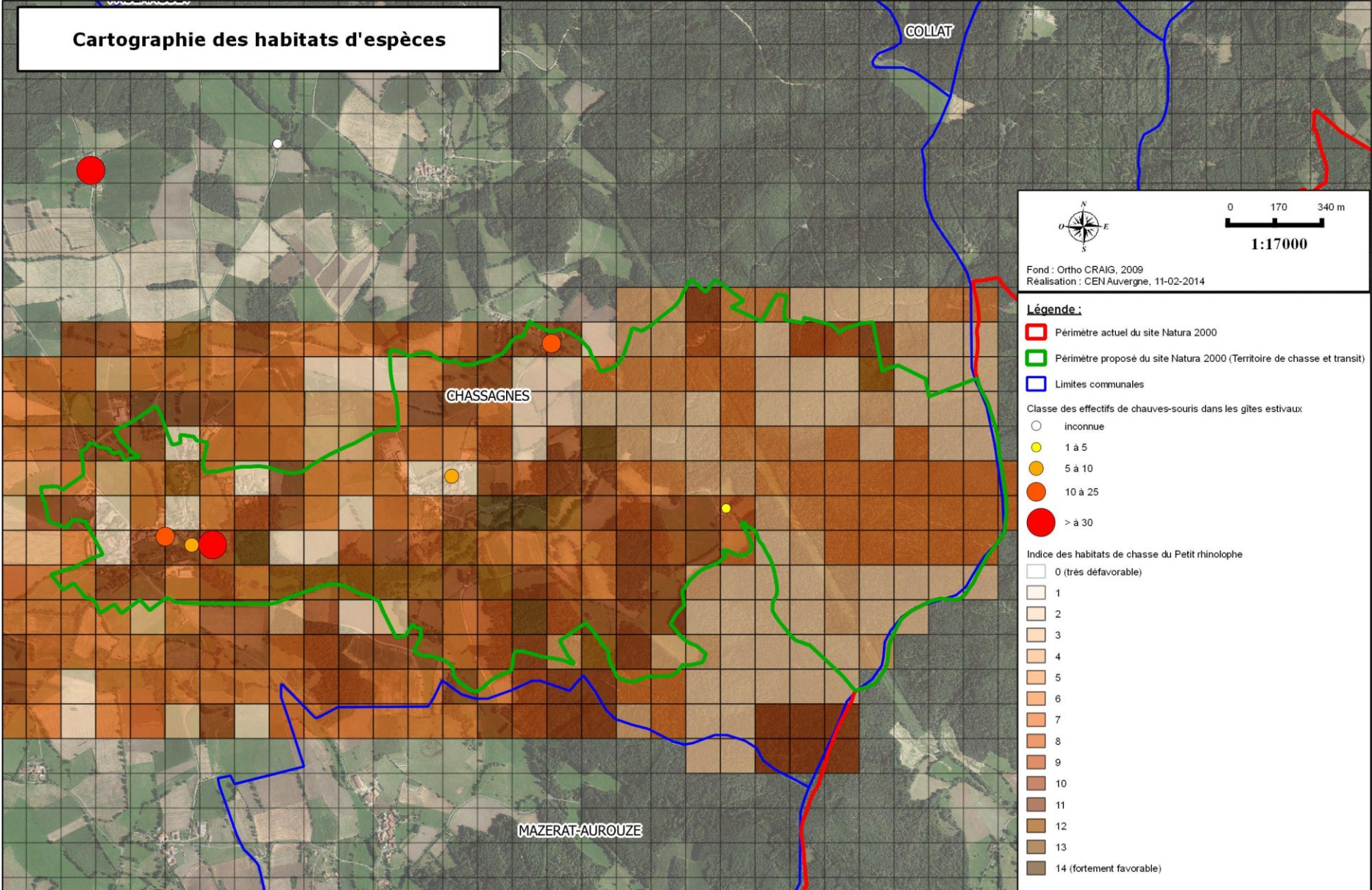


**CHAUVE-SOURIS
AUVERGNE**





Cartographie des habitats d'espèces



1:17000

Fond : Ortho CRAIG, 2009
Réalisation : CEN Auvergne, 11-02-2014

Légende :

- Périètre actuel du site Natura 2000
- Périètre proposé du site Natura 2000 (Territoire de chasse et transit)
- Limites communales

Classe des effectifs de chauves-souris dans les gîtes estivaux

- inconnue
- 1 à 5
- 5 à 10
- 10 à 25
- > à 30

Indice des habitats de chasse du Petit rhinocéros

- 0 (très défavorable)
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14 (fortement favorable)



DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR830 2009
COMPLEXE MINIER DE LA VALLEE DE LA SENOIRE



6 - Questions diverses





Merci de votre attention